



PARIS

PUMA/HRM(99)2
Non classifié

Non classifié

Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

PUMA/HRM(99)2

OLIS : 15-Jun-1999
Dist. : 17-Jun-1999

Or. Fra.

**SERVICE DE LA GESTION PUBLIQUE
COMITE DE LA GESTION PUBLIQUE**

**QUESTIONNAIRE STATISTIQUE SUR
LES REMUNERATIONS ET L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC**

Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Nicole LANFRANCHI,
tel (33-1) 4524 1638, fax (33-1) 4524 1706, Mél. nicole.lanfranchi@oecd.org

79245

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Or. Fra.

**QUESTIONNAIRE STATISTIQUE SUR LES REMUNERATIONS ET L'EMPLOI
DANS LE SECTEUR PUBLIC**

Le questionnaire ci-joint est adressé à l'ensemble des pays Membres dans le cadre des travaux du Comité de la gestion publique sur la Gestion des Ressources Humaines. Ce questionnaire a pour objet d'actualiser les données collectées régulièrement depuis 1994.

Le questionnaire porte sur des données dites "agrégées" relatives à la masse salariale, aux coûts salariaux, à l'emploi, aux niveaux et aux évolutions de salaires dans le secteur public des pays de l'OCDE.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner le questionnaire au plus tard le **31 juillet 1999**
à :

Mme Nicole Lanfranchi
Administrateur
Service de la gestion publique
OCDE
2, rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16

tél.: (33-1) 45 24 16 38
fax: (33-)1 45 24 17 06
e-mail: nicole.lanfranchi@oecd.org

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Nicole Lanfranchi.

Merci d'indiquer ci-dessous les nom et qualité de la personne chargée de répondre au questionnaire :

Nom.....
Titre.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....
Fax.....
E-mail.....

INFORMATIONS GENERALES

LES RESULTATS

Les réponses au questionnaire constituent la source principale utilisée pour la mise à jour de la base de données du PUMA (*Public Sector Pay and Employment -- PSPE*). Cette base constitue un instrument unique dans le cadre des travaux sur la gestion des ressources humaines. Elle peut être consultée par les pays Membres en contactant Hélène Perrin : Tél. (33-1) 45 24 90 74 ; e-mail : helene.perrin@oecd.org.

REPOSE ET AMELIORATION DU QUESTIONNAIRE

Les informations sont collectées sur une base annuelle. Depuis que cette activité a débuté, l'une de nos préoccupations a été d'améliorer progressivement la qualité, la comparabilité et la validité des données recueillies, notamment grâce à une application rigoureuse des définitions retenues et en assurant la continuité des séries temporelles. Afin d'assurer la validité des comparaisons entre les pays, il vous est demandé d'éviter d'utiliser des sources différentes de celles utilisées précédemment. Toutefois, si vous pensez qu'une source autre que celle utilisée jusqu'à présent répondrait mieux à nos besoins, nous vous remercions de bien vouloir envoyer, dans la mesure du possible, une série temporelle complète.

Si vous fournissez des données estimées ou provisoires, merci de bien vouloir l'indiquer.

- ⇒ Nous vous demandons, dans la mesure du possible, d'utiliser les **mêmes sources** que celles utilisées pour répondre aux questionnaires précédents [PUMA/HRM(94)1, PUMA/HRM(95)6 et PUMA/HRM(97)4].
- ⇒ Afin de vous aider à répondre au questionnaire, vous trouverez ci-joint une **copie des données fournies les années précédentes.**
- ⇒ Des informations méthodologiques et des définitions sont disponibles à la fin du questionnaire

DONNEES STATISTIQUES AGREGÉES

	1995	1996	1997	1998
1. Ensemble secteur public				
1.1 Masse salariale
1.2 Coûts salariaux
1.3 Effectifs correspondants (<i>équivalent temps plein</i>)
Sources :				

	1995	1996	1997	1998
2. Répartition par niveau de gouvernement				
2.1 Administration centrale ou fédérale				
2.11 Masse salariale
2.12 Coûts salariaux
2.13 Effectifs correspondants (<i>équivalent temps plein</i>)
2.2 Administration territoriale (régionale, provinciale...)				
2.21 Masse salariale
2.22 Coûts salariaux
2.23 Effectifs correspondants (<i>équivalent temps plein</i>)
2.3 Municipalités				
2.31 Masse salariale
2.32 Coûts salariaux
2.33 Effectifs correspondants (<i>équivalent temps plein</i>)
Sources :				

	1995	1996	1997	1998
3. Répartition par sous-secteur fonctionnel				
<i>(Les sous-secteurs fonctionnels ci-dessous sont mentionnés à titre indicatif. Ils peuvent être remplacés par la classification par sous-secteur fonctionnel en vigueur dans le secteur public national).</i>				
3.1 Santé				
3.11 Masse salariale
3.12 Coûts salariaux
3.13 Effectifs correspondants(<i>équivalent temps plein</i>)
3.2 Education				
3.21 Masse salariale
3.22 Coûts salariaux
3.23 Effectifs correspondants(<i>équivalent temps plein</i>)
3.3 Police				
3.31 Masse salariale
3.32 Coûts salariaux
3.33 Effectifs correspondants(<i>équivalent temps plein</i>)
3.4 Défense				
3.41 Masse salariale
3.42 Coûts salariaux
3.43 Effectifs correspondants(<i>équivalent temps plein</i>)
3.5 Autres (préciser)				
3.51 Masse salariale
3.52 Coûts salariaux
3.53 Effectifs correspondants(<i>équivalent temps plein</i>)
Sources :				

	1995	1996	1997	1998
4. Rémunérations moyennes brutes				
<i>(Si les niveaux de rémunération ne sont pas disponibles, fournir le cas échéant les évolutions annuelles)</i>				
Précisez : rémunérations effectives moyennes brutes	<input type="checkbox"/>			
rémunérations moyennes brutes par tête	<input type="checkbox"/>			
4.1 Ensemble secteur public
Sources :				
4.2 Répartition par niveau de gouvernement				
4.21 Administration centrale ou fédérale
4.22 Administration territoriale (régionale, provinciale...)
4.23 Municipalités
Sources :				
4.3 Répartition par sous-secteur fonctionnel				
Veuillez indiquer les sous-secteurs retenus				
.....
.....
.....
.....
Sources :				

	1995	1996	1997	1998
5. Les résultats de la négociation salariale				
5.1 Ensemble du secteur public
5.2 Taux différenciés par niveau de gouvernement				
Veuillez indiquer les niveaux retenus :				
.....
.....
.....
Sources :				

	1995	1996	1997	1998
6. Structure des rémunérations				
6.1 Premier décile
6.2 Rémunération médiane
6.3 Neuvième décile
Sources :				

	1995	1996	1997	1998
7. Niveau et évolution des rémunérations dans le secteur privé				
7.1 Pour l'ensemble de l'économie <i>(Si les niveaux de rémunération ne sont pas disponibles fournir le cas échéant les évolutions annuelles).</i>				
Sources :				

	1995	1996	1997	1998
8. Taux de syndicalisation du secteur public				
8.1 Ensemble du secteur public
8.2 Par niveau de gouvernement				
.....
.....
.....
8.3 Par sous-secteur fonctionnel				
.....
.....
.....

	1995	1996	1997	1998
9. Le contexte social				
9.1 Nombre de conflits dans le secteur public
9.2 Nombre de journées de grève dans le secteur public
Sources :				

INFORMATIONS METHODOLOGIQUES

Les statistiques requises ont pour objectif de pouvoir soutenir la comparaison internationale. Pour y parvenir il est impératif d'éliminer, dans la mesure du possible, toutes les divergences qui existent entre les données nationales. Il est donc recommandé aux pays de se conformer aux définitions fournies ci-dessous.

- *Champ du secteur public* : le concept de secteur public varie selon les pays. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons d'appliquer la définition des administrations publiques du Système de la Comptabilité Nationale (SCN). Toutefois, cette définition ne correspond pas toujours aux définitions nationales. Plus simplement, le champ du secteur public sera mesuré sur la base des **salariés rémunérés par des fonds publics**, soit directement par l'état, soit par le biais d'allocation par les pouvoirs publics d'un budget global de fonctionnement à des services, départements ou agences. En conséquence, tous les agents employés dans une organisation relevant directement du contrôle des pouvoirs publics sont inclus dans le secteur public. Ce dernier couvre également tous les niveaux de gouvernement, niveaux variant considérablement d'un pays à l'autre. Selon les cas, le secteur public comprendra donc le gouvernement fédéral, les niveaux régionaux et municipaux.

Il convient toutefois de noter que les groupes suivants sont exclus du champ du secteur public tel que nous l'avons défini :

- * les entreprises publiques, quelle que soit la participation financière de l'état (par exemple entreprises d'état, entreprises commerciales indépendantes, organismes prestataires de biens et services marchands au niveau local, notamment dans le domaine de l'énergie, de la distribution et du traitement de l'eau et des transports) ;
 - * les organismes de sécurité sociale et les institutions privées financées publiquement ; les salariés réalisant des prestations de sous-traitance.
- *Cas des gouvernements fédéraux* : notre objectif est de recueillir des données agrégées regroupant l'administration fédérale et l'administration des états(des régions et des municipalités le cas échéant), et cela en particulier afin de pouvoir comparer certains indicateurs d'un pays à l'autre (par exemple calcul du ratio masse salariale sur PIB ou de la part de l'emploi public dans l'emploi total). Toutefois, chaque état organisé en fédération sera examiné au cas par cas. Si les chiffres regroupant les services publics des états fédéraux ne sont pas disponibles, la collecte se limitera à l'administration fédérale.
 - *La répartition par niveau de gouvernement et par sous-secteur fonctionnel* : notre objectif est de collecter les données à la fois par niveau de gouvernement et par sous-secteur fonctionnel quand elles sont disponibles. En ce qui concerne la répartition par sous-secteur fonctionnel, les activités mentionnées dans le questionnaire (santé, enseignement, police, défense) le sont à titre indicatif et peuvent être remplacées par la classification par sous-secteur fonctionnel en vigueur dans votre pays.

DEFINITIONS

La masse salariale (questions 1.1, 2.11, 2.21, 2.31)

Elle représente l'ensemble des salaires et autres rétributions versées en espèces une année donnée. Elle s'entend avant déduction des impôts sur le revenu, des cotisations aux différents régimes d'assurance chômage et autres régimes de pensions à charge du salarié. A la différence des coûts salariaux, elle exclut les cotisations obligatoires des employeurs à l'assurance sociale et les cotisations volontaires versées en faveur des salariés.

Les coûts salariaux (questions 1.2, 2.12, 2.22, 2.32)

En supplément de la masse salariale, ils incluent l'ensemble des cotisations obligatoires des employeurs à l'assurance sociale. Si l'ensemble des cotisations volontaires et autres dépenses versées en faveur des salariés sont comprises dans ce montant total, nous vous demandons de le préciser.

Emploi public (questions 1.3, 2.13, 2.23, 2.33)

Le nombre de salariés requis est celui correspondant aux dépenses en personnel (masse salariale ou coûts salariaux) fournies aux questions précédentes. Dans la mesure du possible, ces chiffres seront exprimés en équivalent temps plein. Si les statistiques sur l'emploi sont disponibles selon une méthode de comptage différente (par exemple nombre effectif de salariés), non vous remercions de les fournir, en ayant soin de préciser s'il s'agit : du nombre de salariés incluant agents à temps plein et agents à temps partiel ; du nombre de salariés à temps plein seulement (i.e. excluant les agents à temps partiel) ; du nombre de salariés exprimé en équivalent temps plein.

Rémunération moyenne brute (questions 4.1 à 4.3)

La rémunération brute inclut l'ensemble des salaires, des diverses primes et rémunérations annexes perçues par les salariés au cours de l'année. Si dans votre pays, les rémunérations brutes incluent certaines rémunérations annexes, comme le paiement des heures supplémentaires, les primes de vacances ou de treizième mois, merci de bien vouloir le préciser dans le questionnaire. La rémunération brute moyenne est obtenue selon deux méthodes différentes :

- * *la rémunération brute moyenne par tête* : elle est obtenue en divisant la masse salariale par le nombre de salariés correspondant exprimé en équivalent temps plein ;
- * *la rémunération effective brute moyenne* : elle est disponible quand une enquête de salaires spécifique, identique à celles réalisées auprès des établissements du secteur privé, est conduite dans le champ du secteur public. Ce type de données permet d'effectuer des comparaisons rigoureuses entre rémunérations des secteurs public et privé.

Si les niveaux de rémunérations moyennes ne sont pas disponibles, veuillez indiquer leur évolution annuelle.

Les résultats de la négociation salariale (questions 5.1 et 5.2)

Si de tels résultats sont disponibles, nous vous demandons de fournir les taux de salaires négociés ou les augmentations annuelles de salaires en pourcentage en fonction de la structure de la négociation collective en vigueur dans votre pays (i.e. accord central, local, par sous-secteur fonctionnel ou par métier).

Distribution des rémunérations (questions 6.1 à 6.3)

Si une enquête de salaires ou une base de données sur les rémunérations individuelles dans tout ou partie du secteur public existe dans votre pays, merci de bien vouloir nous indiquer à partir de cette source la distribution de salaires en utilisant : le premier décile ; la médiane ; le neuvième décile (ou les premier et troisième quartiles, si les déciles ne sont pas disponibles).

Rémunérations dans le secteur privé (questions 7.1)

Nous demandons de fournir des informations relatives aux rémunérations du secteur privé afin d'établir des comparaisons entre secteurs public et privé. Dans la mesure du possible, il serait utile de disposer des mêmes paramètres et du même type de données que ceux relatifs au secteur public.